

Question écrite de Claire-Lise Champion concernant le planning familial

Claire-Lise Champion appelle l'attention de M. Brice Hortefeux, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les conséquences inquiétantes de la forte diminution des crédits consacrés aux établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF), au nombre desquels figure le planning familial.

Le montant affecté au conseil conjugal et familial diminue de 33% et préfigure à court terme la suppression totale des acteurs intervenant sur le droit à la contraception et à l'éducation à la sexualité. En conséquence de quoi le Planning familial annonce déjà la disparition d'un tiers de ses associations départementales.

Un désengagement de l'État en ce domaine aurait des conséquences graves, notamment pour l'information des jeunes et l'assistance des personnes les plus fragilisées, au moment où un certain nombre d'affaires récentes, notamment en matière de déni de grossesse, invite à ne pas oublier cette dramatique réalité.

Comment relayer, sans les associations, les campagnes nationales contre la violence au sein des couples ou la violence des relations filles - garçons (que l'on dit marquer de plus en plus notre société) sans le relais des associations qui assurent prévention, information et assistance, qui préparent les jeunes à leur vie de couple et à leur rôle de futurs parents, qui assurent les entretiens liés à l'interruption volontaire de grossesse et apportent aide et conseil aux personnes confrontées à des dysfonctionnements familiaux ?

Elle lui demande en conséquence de préciser sa position sur l'avenir de ces organismes, et de lui indiquer les moyens qu'il envisage de leur consacrer en 2009 et 2010 pour leur permettre de continuer à assurer leurs missions essentielles et d'intérêt public.